

Innord signe une lettre d'intention avec un fabricant d'aimants américain pour un approvisionnement en résidus magnétiques, révèle des plans de production commerciale et embauche un chef des finances à l'interne

MONTREAL, 25 oct. 2018 -- Ressources GéoMégA inc. (« **GéoMégA** » ou la « **Société** ») (TSX.V:GMA) est heureuse d'annoncer qu'Innord Inc. (« **Innord** »), une filiale privée contrôlée par GéoMégA, a signé une lettre d'intention (« LOI ») non contraignante avec un fabricant américain d'aimants NdFeB basé au Texas visant à acquérir jusqu'à 1 000 kg par mois de matière première pour l'extraction et le raffinage d'oxydes de terres rares à l'aide de sa technologie exclusive ISR. La matière reçue sera traitée pour être transformée en un produit vendable de + 99% d'oxydes de néodyme et de dysprosium déjà validés par un laboratoire externe et quelques utilisateurs finaux potentiels (voir les communiqués de presse du 30 mai 2018 et 17 septembre 2018). À la suite d'un accord mutuel, la quantité fournie pourra être augmentée à 2 000 kg par mois. L'accord sera en vigueur pendant au moins un an à compter de la date d'effet de l'accord définitif. Cet accord a pour objectif de commencer à sécuriser suffisamment de matière pour lancer une usine de production commerciale au Québec, Canada, capable de traiter 1,5 tonne de matière par jour ou 500 tonnes par an. Dans le cadre de cette stratégie de croissance, la Société a pris la décision de procéder à l'embauche d'un chef des finances dédié à l'interne. Mathieu Bourdeau, CPA, CA, se joint à l'équipe en ces moments excitants et sera un excellent ajout, contribuant à mener ce projet à terme.

La lettre d'intention est le premier de plusieurs accords qu'Innord tente de signer pour garantir la disponibilité d'un approvisionnement continu de diverses sources et de différents pays pour sa future usine commerciale. Jusqu'à ce que GéoMégA mette en production le gisement de Montviel, si cela se produit, l'usine se concentrera sur le traitement de la matière recyclée provenant des résidus magnétiques et autres résidus industriels. Alors qu'Innord n'a pas encore entamé la commercialisation de sa technologie ISR, la direction a commencé à identifier divers emplacements potentiels pour une usine et fournira plus de mises à jour au fur et à mesure que les recherches avancent et lorsqu'un emplacement approprié sera sécurisé.

« Les véhicules électriques ont besoin de moteurs à aimants. Les aimants permanents ont besoin d'oxydes de terres rares. Pour fabriquer des oxydes de terres rares, vous avez besoin de matières premières. Bien que nous possédions un gisement de classe mondiale à Montviel, les conditions actuelles du marché rendent difficile le développement de nouvelles mines de terres rares. La technologie ISR d'Innord peut traiter diverses matières, ce qui nous donne un avantage majeur pour pouvoir commencer à produire des oxydes de terres rares à partir d'une source industrielle aussi importante. Nous pensons que les aimants de terres rares représentent l'avenir de l'industrie des terres rares et développer le recyclage des aimants permanents et des résidus d'aimants permanents est tout aussi important que le développement de nouvelles mines. » a commenté Kiril Mugerman, président et chef de la direction de GéoMégA et Innord.

Alors qu'Innord commence à accroître ses relations avec les fournisseurs mondiaux de résidus magnétiques, les acheteurs d'oxydes de terres rares et, bien sûr, avec différents fournisseurs d'équipements dans le but de développer ses activités de mise à l'échelle, la Société a estimé qu'il était dans son intérêt de disposer d'un chef des finances dédié à l'interne. M. Bourdeau apporte une solide expertise opérationnelle avec un profil de comptabilité et finance. M. Bourdeau a travaillé pendant six ans chez Deloitte en tant que directeur en audit et services conseils, puis en tant que contrôleur financier pour Explorance Inc., une entreprise internationale de logiciels en forte croissance basée à Montréal. « Accueillir Mathieu à bord est la prochaine étape logique dans la croissance continue de notre Société et je suis confiant que ses contributions seront inestimables. Je tiens à remercier Ingrid Martin pour ses services et son soutien professionnel au cours des deux dernières années, qui ont été des années de développement et de transition importantes pour la Société, et je lui souhaite un succès continu dans ses défis professionnels à venir. » a commenté Kiril Mugerman, président et chef de la direction de GéoMégA et Innord.

À propos de GéoMégA (www.geomega.ca)

GéoMégA est une société d'exploration minière québécoise dont l'objectif est la découverte et le développement durable de gisements économiques de métaux au Québec. GéoMégA s'engage à respecter les normes de l'industrie minière canadienne et se distingue par son ingénierie innovante, l'engagement des parties prenantes et son dévouement à la transformation locale. GéoMégA détient plus de 17,8M actions et plus de 20% de Kintavar Exploration inc. qui avance le projet de cuivre stratiform Mitchi à Québec.

À propos d'Innord inc.

Innord est une filiale privée de GéoMégA (voir communiqué de presse publié le 2 mars 2015) détenue par GéoMégA à 96.1%. Le but d'Innord est de développer et d'optimiser le procédé exclusif de séparation d'ETR basé sur l'électrophorèse dont elle détient tous les droits. L'électrophorèse est la migration des espèces chargées (ions, protéines, particules) dans une solution en présence d'un champ électrique. Innord a déposé des demandes de brevet au Canada et aux États-Unis pour protéger ses droits sur son procédé de séparation novateur et cherche à en déposer dans d'autres juridictions.

Pour plus d'informations, contactez :

Kiril Mugerman
Président et Chef de la direction
Ressources GéoMégA Inc.
450-641-5119 ext. 5653
kmugerman@geomega.ca

Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

Ce communiqué de presse peut contenir de l'information prospective ou des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. L'information prospective et les énoncés prospectifs peuvent inclure entre autres, des énoncés relatifs aux projets, les coûts, les objectifs et la performance de la Société, ou des hypothèses relatives à ce qui précède. Dans ce communiqué de presse, les termes comme « pouvoir », « croire », « s'attendre à », « avoir l'intention », « planifier », « prévoir », « potentiel », « projets », « estimer », « continuer », ou des variantes ou des formes négatives de tels termes ou encore d'une terminologie comparable, sont utilisés pour identifier des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie des rendements ou résultats futurs, et ne devraient pas nécessairement donner des indications précises concernant le moment qu'un tel rendement pourra être réalisé. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective de ce communiqué de presse se concrétiseront, y compris la commercialisation des technologies mentionnées ci-dessus, ou, si l'un ou l'autre de ces événements se concrétisent, quels seront les avantages que la Société en tirera. L'information prospective et les énoncés prospectifs sont basés sur l'information disponible au moment de la diffusion de ce communiqué de presse et/ou sur les prévisions faites de bonne foi par la direction, sous réserve des incertitudes, hypothèses et autres facteurs prévus ou non dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société. Ces risques, incertitudes et hypothèses incluent sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique portant sur les facteurs de risque de la notice annuelle de la Société, pour l'exercice terminé le 31 mai 2018, laquelle est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com; qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les résultats à venir de la Société soient considérablement différents de ceux indiqués de façon explicite ou implicite dans de tels énoncés prospectifs. La Société n'entend pas ni ne s'engage à actualiser ou revoir l'information prospective ou les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse à la lumière de nouveaux renseignements, subséquents ou autres, sauf dans les cas prévus par les lois applicables.